

FORMATION UNIVERSITAIRE DIPLÔMANTE

Le Diplôme d'Université Gestionnaire de parcours en santé est un diplôme délivré par l'Institut MOMA à l'Université de Montpellier, en partenariat avec le cesegh. Il sanctionne une formation assurée conjointement par des intervenants universitaires et des professionnels du secteur de la santé et du secteur social.



Ce diplôme est ouvert au public :

- > De la formation continue



Responsable du diplôme :

- > Irène GEORGESCU, Professeur des universités Sciences de gestion, MOMA, Université de Montpellier

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

Les enseignements en présentiel, ont lieu à Montpellier :

- > Dans les locaux du cesegh
- > Dans les locaux de l'Université de Montpellier

Dans le cas où les cours ne pourraient pas être dispensés en présentiel, un enseignement à distance sera mis en place.

CONDITIONS D'ADMISSION

- > L'admission se fait par sélection sur dossier puis, si nécessaire, par un entretien de motivation devant un jury composé de responsables de la formation et de professionnels.

> **Résultats d'admission : au mois de décembre.**

CAPACITÉ D'ACCUEIL

- > 30 étudiants

Ouverture du diplôme sous réserve d'un nombre de candidatures éligibles supérieur à 10.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- > Le dossier de candidature est dématérialisé et doit être constitué directement sur le site internet du cesegh, sur la page dédiée à la formation concernée

> **Attention : Le dépôt de votre candidature doit être effectué au plus tard début décembre.**

TARIFS & FINANCEMENT

- > Droits spécifiques : 4 000 €

> **Des dispositifs de financement existent. Pour en savoir plus, consultez la rubrique « dispositifs & informations » sur le site internet du cesegh.**

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- > Accès PMR

> Votre référent Handicap : Sandrine.Loukani@cesegh.fr

> Pour toute situation de handicap, un accompagnement personnalisé sera réalisé.

Plus d'informations : **consultez le site internet du cesegh.**

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Gestionnaire de parcours en santé

OBJECTIFS DU DIPLÔME

- > Comprendre l'environnement et les particularités des différents publics (seniors fragiles, malades chroniques, personnes handicapées ou atteintes de pathologies mentales...) que ce soit en matière de parcours de santé ou, plus particulièrement, en matière de prévention sociale
- > Acquérir des compétences transversales et spécifiques permettant aux participants d'assurer un suivi continu, individuel et opérationnel des personnes en situation complexe tout au long du parcours d'aide et de soins
- > Intégrer un nouveau concept d'accompagnement global et progressif de la personne que ce soit dans son milieu de vie ordinaire ou dans son parcours de soins
- > Connaître les moyens pédagogiques, méthodologiques et pratiques nécessaires à la prise en charge des patients ou personnes âgées fragilisées

COMPÉTENCES ACQUISES au terme de la formation

- > Assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services en vue d'une intégration des soins et des services auprès de la personne en perte d'autonomie
- > Mettre en perspective les réalités opérationnelles et prendre du recul sur ses propres pratiques
- > Évaluer la portée des accompagnements mis en œuvre sur le plan de la santé et de la qualité de vie

LE PROGRAMME

LE PUBLIC CONCERNÉ

EN FORMATION CONTINUE

- > Cette formation s'adresse aux professionnels du secteur de la santé et du secteur social :
 - titulaires d'un diplôme d'état d'infirmier (ou paramédical)
 - titulaires d'un diplôme, certificat ou titre permettant d'exercer la fonction de psychologue ou d'assistant(e) de service social
 - cadres chargés de mission intervenant dans le secteur de la santé et dans le secteur médico-social et social

LA FORMATION

DURÉE DE LA FORMATION

- > 12 mois de formation
- > 200 heures d'enseignements (minimum)
- > Rythme : alternance avec 1 ou 2 séminaires de 3 à 4 jours consécutifs par mois

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par unité d'enseignement :

- > 1 examen écrit et/ou oral en contrôle continu et/ou
- > 1 examen écrit et/ou oral en contrôle terminal

Les +

- > Le rythme : **l'alternance assure le maintien de l'activité** professionnelle des apprenants
- > **L'expertise** des intervenants professionnels
- > Le **stage** de 3 jours pour tous

MODULE 1 - L'ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ ET SA RÉGULATION (Contrôle terminal et/ou continu)

1.1. Le contexte économique et financier

- > Articulation économie sociale et santé
- > Les comptes de la santé et l'ONDAM
- > La maladie et son financement
- > Approche conceptuelle de la régulation et vision européenne au travers des systèmes de santé / Les outils : éducation thérapeutique / Prado / ...

1.2. Le contexte organisationnel du système de santé : les structures et les modes de prise en charge

- > Les structures de gestion du système de santé (État, collectivités territoriales, assurance maladie)
- > Gouvernance des parcours
- > Analyse de la stratégie du parcours
- > La sphère prévention & promotion de la santé
 - Santé publique / Épidémiologie / Priorités de santé
 - Fondements de la prévention / Promotion de la santé
 - Les déterminants sociaux de la santé (habitat, éducation, transport, culture...)
- > La sphère sanitaire et médico-sociale
 - Les soins de premiers recours / L'exercice coordonné (focus ACI) / Les plateformes territoriales d'appui / Les équipes de soins primaires / Les Communautés professionnelles territoriales de santé
 - L'hospitalisation complète et alternative – hospitalisation de jour, ambulatoire – (Soins de santé et maladies chroniques / Hospitalisation et placements évitables)
 - Les structures médico-sociales (personnes âgées, personnes en situation de handicap) / Organisation du secteur et son financement
- > La sphère sociale
 - La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - L'accès aux droits et aux offres de services / L'accompagnement et la capacité d'agir

1.3. Les logiques d'acteurs de santé

- > Sociologie des professionnels de santé
- > Management interculturel
- > Les logiques associatives
- > Organisation de la concertation clinique / Mobilisation des ressources

1.4. Les réalités des patients concernés : la fragilité

- > Les différents outils de repérage de la fragilité
- > Observatoire des situations de fragilité et analyse territoriale de la fragilité (cas pratique)

Nombre d'heures d'enseignements : 87h

MODULE 2 - DU DÉPISTAGE À LA FIN DE VIE : LE PARCOURS, UNE APPROCHE PAR DES ÉTUDES DE CAS (Contrôle terminal et/ou continu)

2.1. Les maladies chroniques

- > Handicap psychique
- > VIH
- > Cancer / Diabète / AVC / Insuffisance cardiaque

2.2. Les personnes âgées

- > Le plan national de prévention de la perte d'autonomie : commentaires relatifs aux parcours
- > Repérage des troubles cognitifs de la population âgée : maladie d'Alzheimer et troubles apparentés
- > Le vieillissement et ses complications sur l'état de santé / Prévention des chutes
- > Approches psychologique et sociologique du vieillissement
- > Un exemple de parcours complexe : la MAIA
- > Vieillesse et accompagnement en Santé : PAERPA
- > Stratégie et développement des PAERPA au plan local

2.3. Les personnes handicapées

- > Handicap - Rapport Piveteau
- > Spécificités de la personne en situation de handicap : l'adulte
- > Cas pratiques : « L'enfant : des situations de handicap complexes aux situations critiques »
 - Les troubles de l'apprentissage
 - Les troubles du neuro-développement
- > Prise en charge de situations complexes pour les enfants atteints de handicap rare
- > Parcours de la personne porteuse de maladie rare (enfant, adulte)
- > Les particularités à l'adolescence

2.4. Les malades atteints de pathologies psychiatriques

- > Psychiatrie
- > Pédopsychiatrie et adolescence
- > Les addictions
- > Approche des personnes ayant une conduite addictive
- > Dispositifs et expérimentation de gestion des cas complexes

2.5. Coordonner le parcours de la personne

- > Conduite de réunion
- > Gestion des conflits
- > Intermédiation sociale

Nombre d'heures d'enseignements : 74h

Nombre total d'heures d'enseignements : 200h

MODULE 3 - DU FINANCEMENT À L'ÉVALUATION DU PARCOURS : MÉTHODOLOGIE (Contrôle terminal et/ou continu)

3.1. Ingénierie de projets

- > Ingénierie de projet
- > Accompagnement de la fragilité - Entretien - Conseil - Orientation (guichet concerté)

3.2. Évaluation

- > Les questions à se poser pour évaluer les parcours : les personnes âgées et la santé mentale des adolescents
- > Évaluation des actions
- > Évaluation médico-économique : théorie et présentation d'études portant sur des sujets âgés fragiles

3.3. Évaluation qualité

- > Approche qualité
- > Patients traceurs / Lettre de liaison
- > Le médicament dans le parcours de santé
- > Les interventions non médicamenteuses

Nombre d'heures d'enseignements : 24h

MODULE 4 - LA QUALITÉ, LES ENJEUX ÉTHIQUES DU PARCOURS, LA CRÉATION DE VALEUR (Contrôle terminal et/ou continu)

4.1. Droit, éthique et déontologie

4.2. Le secret professionnel et médical

4.3. Le droit des usagers

4.4. Analyse du parcours d'un point de vue éthique

4.5. Vers une nouvelle création de valeur : Technologie et innovation / Télémédecine

Nombre d'heures d'enseignements : 15h

STAGE OBLIGATOIRE 21H

L'offre globale
du ceseqh

11
formations

MASTER

- ◆ Master Management stratégique des organisations de santé

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

- ◆ D.U. Management infirmier
- ◆ D.U. Qualité et gestion des risques en établissements sanitaires et médico-sociaux
- ◆ D.U. Management en imagerie médicale libérale
- ◆ D.U. Droit et santé
- ◆ D.U. Management du développement durable en santé
- ◆ D.U. Gestionnaire de parcours en santé
- ◆ D.U. Management de la transformation numérique des organisations de santé
- ◆ D.U. Médecine légale clinique

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- ◆ Certification professionnelle Gestionnaire de SSIAD

EXECUTIVE MBA

- ◆ Executive MBA Innovations et management stratégique des organisations de santé



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Pour en savoir plus sur :

- > La liste des intervenants
- > Le dossier de candidature

Rendez-vous sur notre site :
www.ceseqh.fr

Arche Jacques Cœur
222, place Ernest Granier - CS 79025
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

04 99 13 60 50
contact@ceseqh.fr

